

**ARRÊTÉ DEP-2026-071 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A
LA PERSONNE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 2 février 2022 portant création du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne pour la session 2026 pour les départements de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Amal BACHAR, enseignante

Enseignants :

Madame Amal BACHAR

Madame Lisa KHIARI

Madame Sonia MAHBOULI

Monsieur Abdelaziz BOUAMARA

Monsieur Mustafa OUAICHA

Monsieur Olton MARCELLUS

Monsieur Simon DEFOSSE

Monsieur Sami ARHROR

Professionnels :

Madame Elodie RADEGONDE

Madame Morgane COCQUET

Madame Fanny KIM IBENGE

Monsieur Ibrahima COULIBALY

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-072 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A
LA PERSONNE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 2 février 2022 portant création du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne pour la session 2026 pour les départements du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne dans l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Sonia DAUMAIN, enseignante

Enseignantes :

Madame Sonia DAUMAIN
Madame Khadoudja DAIRI
Madame Rim CHELLI
Madame Sandrine MINEL

Madame Patricia SLAMA
Madame Catherine MARANCSIK
Madame Gabriele SCHIFFER
Madame Léa BINDJEME

Professionnelles :

Madame Maboundou CISSE
Madame Hanny BORRERO GARCIA

Madame Jennyfer DESPLAN
Madame Miguy BOMBOIS

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-073 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ASSISTANCE A LA GESTION DES
ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2026 dans le département de Seine et Marne pour l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Isabelle DOUTREMER, enseignante

Enseignants :

Madame Camille DURIEUX
Monsieur Alexandre GUIRAUD

Madame Christelle BEAUBEGUIE
Monsieur Théophile MARCOS

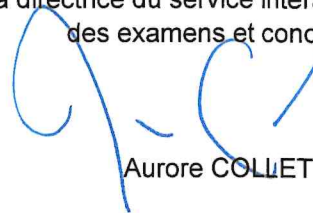
Professionnels :

Monsieur Mohamed BAHRI
Monsieur François NOIRAY

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 22 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-074 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ASSISTANCE A LA GESTION DES
ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2026 dans le département de Seine-Saint-Denis pour l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Catherine LIMIER, enseignante

Enseignants :

Madame Zakia RAZANI

Monsieur Cyril LABIGNE

Monsieur Pierre BOUILLE

Monsieur Alex ARDES

Professionnelles :

Madame Murielle BOUSSANGE

Madame Alexandrine CARLIER

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 22 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-075 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ASSISTANCE A LA GESTION DES
ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2026 dans le département du Val de Marne pour l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Sophie STEFANKA, enseignante

Enseignants :

Madame Géraldine PHILIPPE

Madame Tatiana GIRAUD

Monsieur Olivier DONNADIEU

Madame Zackia GATTOUT

Professionnels :

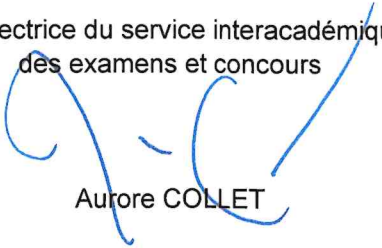
Monsieur Mouloud AOUINA

Monsieur Kevin LOPES

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 22 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-076 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION B : PROSPECTION CLIENTELE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale pour la session 2026 dans l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Sabrina KOUT, enseignante

Enseignants :

Madame Inès COSSE

Madame Naima DAROUECHE

Monsieur Hammiche FÉRIAL

Monsieur Sébastien MAUMONT

Monsieur Hakin ZIANE

Madame Caroline PIROELLE

Madame Aline DECAP

Monsieur Dorian DOS SANTOS

Monsieur Kevin THIBERT

Monsieur Mohammed MEZIANE

Monsieur Jimmy ROELANDT

Monsieur Sacha ROGEZ

Professionnels :

Madame Jessica NURIT

Madame Catarina MATEUS CARREIRA

Madame Lydia KHALDOUN

Madame Élodie BEAUVAL

Monsieur Nicolas HELLIER

Monsieur Olivier CHAPPUIS

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-077 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION A : ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial pour la session 2026 dans le département de Seine et Marne pour l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Florence MASOT, enseignante

Enseignants :

Monsieur Jamal AARIB
Madame Nathanaëlle BLANPAIN
Monsieur Armand PALLU
Madame Soizic GABAS

Madame Virginie BERGEAUD
Monsieur Badre BOUATBA
Monsieur Jean-Baptiste SANTE
Monsieur Michael GUERRA

Professionnelles :

Madame Amina MINTHE
Madame Emilie ROMASKA

Madame Virginie DEMONGEOT
Madame Uwaish HAFESJI

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-078 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION A : ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial pour la session 2026 dans les départements de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne pour l'académie de Créteil est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Benoît LEMAIRE, enseignant

Enseignantes :

Madame Mathilde BOISSON

Madame Yosr CHETTAOUI

Madame Wafa DEKHIL CHARNI

Madame Fatma DIARRA

Professionnelles :

Madame Samira HADDAOUI

Madame Rahma GASMI

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-080 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION B : PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale pour la session 2026 dans le département du Val d'Oise pour l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Diego AGANIPPE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Rémy COUSIN
Madame Laura BLUMENTHAL
Monsieur Eric PETERSEN
Monsieur Nicolas MAUGAN

Madame Néhémie BELIER
Monsieur Hakim GACEM
Madame Gaele MARTIAL
Madame Reine MARCOS

Professionnels :

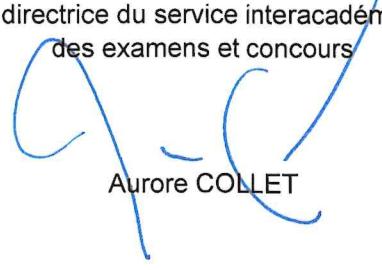
Monsieur Eddy NAUDE
Madame Liliana VAZ MARTINS RAMOS VARELA

Madame Jingjing YE
Madame Bintou DRAME

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-080 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION A : ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial pour la session 2026 dans le département du Val d'Oise pour l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Diego AGANIPPE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Rémy COUSIN
Madame Laura BLUMENTHAL
Monsieur Eric PETERSEN
Monsieur Nicolas MAUGAN

Madame Néhémie BELIER
Monsieur Hakim GACEM
Madame Gaëlle MARTIAL
Madame Reine MARCOS

Professionnels :

Monsieur Eddy NAUDE
Madame Liliana VAZ MARTINS RAMOS VARELA

Madame Jingjing YE
Madame Bintou DRAME

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-081 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION A : ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option A : animation et gestion de l'espace commercial pour la session 2026 dans le département des Hauts de Seine pour l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Hugues LEBBE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Anrif BADIROU

Madame Nina AMALRAJ

Monsieur Christopher DOS REIS

Madame Souqaina ZAGHDOUD

Madame Karenbine MENDY

Monsieur Clément BOUCHEREAU

Madame Assia MIRI

Madame Clotilde TELLIER

Professionnels :

Madame Aïssata SY

Monsieur Clément MANIER

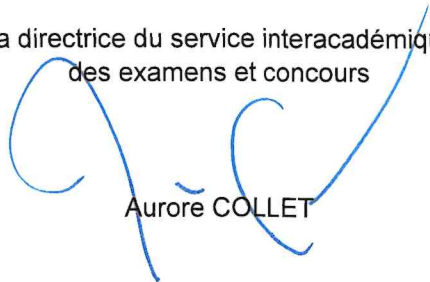
Madame Elisabeth MANDIAMY

Monsieur Abdallah BAIOD

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-082 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION B : PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale pour la session 2026 dans le département des Hauts de Seine pour l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Hugues LEBBE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Anrif BADIROU
Madame Nina AMALRAJ
Monsieur Christopher DOS REIS
Madame Souqaina ZAGHDOUD

Madame Karenbine MENDY
Monsieur Clément BOUCHEREAU
Madame Assia MIRI
Madame Clotilde TELLIER

Professionnels :

Madame Aïssata SY
Monsieur Clément MANIER

Madame Elisabeth MANDIAMY
Monsieur Abdallah BAIOD

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-091 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION A – ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel Métiers du commerce et de la vente option A - Animation et gestion de l'espace commercial pour la session 2026 dans le département des Yvelines dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Raphael DODET, enseignant

Enseignants :

Madame Laura BOCQUET
Monsieur Thierry CABRAN
Monsieur Hervé PRÉJEAN
Monsieur Philippe RENARD

Monsieur Mathieu Damien ZEHR
Madame Laurence JEAN-BAPTISTE
Monsieur Yves HASSANI
Monsieur Lounès DJELLOUL

Professionnels :

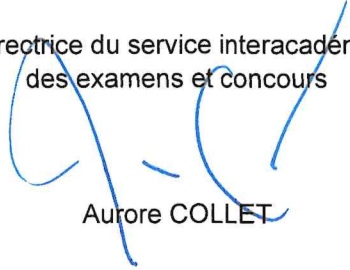
Madame Catherine JUST
Madame Sophie MATHERS

Monsieur Stéphane DOS SANTOS
Madame Christine BERALE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurere COLLET

ARRÊTÉ DEP-2026-092 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION B – PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du commerce et de la vente option B – prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale pour la session 2026 dans le département des Yvelines dans l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Raphael DODET, enseignant

Enseignants :

Madame Laura BOCQUET
Monsieur Thierry CABRAN
Monsieur Hervé PRÉJEAN
Monsieur Philippe RENARD

Monsieur Mathieu Damien ZEHR
Madame Laurence JEAN-BAPTISTE
Monsieur Yves HASSANI
Monsieur Lounès DJELLOUL

Professionnels :

Madame Catherine JUST
Madame Sophie MATHERS

Monsieur Stéphane DOS SANTOS
Madame Christine BERALE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-093 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL LOGISTIQUE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2010 portant création du baccalauréat professionnel logistique ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel logistique pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Élise BONZON, enseignante chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Eric LE BIHAN, enseignant

Enseignants :

Monsieur Lahoucine AKHMIS

Madame Isabelle AMÉTIS

Monsieur Dominique GERVAIS

Madame Imane KARBANE ANIB

Madame Amandine LACOUT

Madame Justine LEBOURGEOIS

Monsieur Jean-Dominique LEQUATRE

Monsieur Aurélien NIELLEN

Professionnels :

Monsieur Alexandre BOUDIER

Monsieur Maxime BORREGA

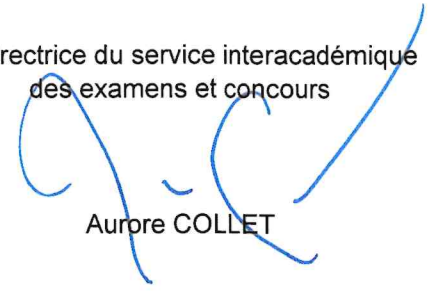
Monsieur Théodore THEL

Monsieur Mathias JOANNY

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



**ARRÊTÉ DEP-2026-094 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ASSISTANCE À LA GESTION DES
ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2026 dans le département des Yvelines de l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Nathalie DEGUIL, enseignante

Enseignants :

Madame Sabrina ATTAUD
Monsieur Mehdi BOUSOUFE
Monsieur Wilfrid BRENET
Monsieur José DA SILVA MARQUES

Monsieur Julien ELIAC
Madame Marie DUSSELLE
Monsieur Dominique LEPRETRE
Monsieur Warren BENLASSEN

Professionnels :

Madame Solène LAFLUTE
Monsieur Marc LEGER

Madame Rachida SOW
Monsieur Elias JANIN

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

**ARRÊTÉ DEP-2026-095 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ASSISTANCE À LA GESTION DES
ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2026 dans le département du Val d'Oise de l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Valérie PANZANI, enseignante

Enseignants :

Monsieur Halym REFFAD
Monsieur Sofiane KEBLI
Monsieur Lucas EMPAIN
Madame Sofia CAMOES

Monsieur Jean-Paul MORENO
Madame Imène BENZOHRRA
Monsieur Patrick CHETAB
Madame Sanaa KONE

Professionnels :

Madame Olga FOUCHER
Madame Sandrine LAPORTE

Monsieur Michel DUSTRES
Monsieur Jordan DOULLER

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET

**ARRÊTÉ DEP-2026-096 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 11 mai 2011 portant création du baccalauréat professionnel métiers de la sécurité ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2026-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers de la sécurité pour la session 2026 dans les académies de Paris, Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Georges KOEPFLER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Carine BOURHOVEN, enseignante

Enseignants :

Monsieur Mohamed GHENIMI

Madame Élodie MEUNIER

Monsieur Régis QUÉANT

Monsieur Olivier TERRAL

Madame Émilie CLUZELAUD

Madame Ellen GEORGES

Monsieur Yanis SOUMARE

Monsieur Adrien PERLIS

Professionnels :

Madame Fabienne VILLE

Monsieur Amaury MASERATI

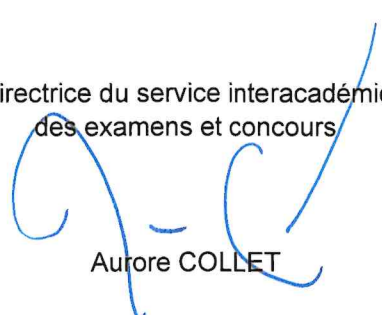
Monsieur Gilles GRAPPA

Monsieur Brahim EL-MANOUZI

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET